

## **LA COMMUNAUTE HOMÉOPATHIQUE RETIENT SON SOUFFLE**

Nous sommes à un mois de l'échéance programmée par l'ancienne ministre de la santé Mme Buzyn pour le déremboursement complet des médicaments homéopathiques.

### **LES ACTIONS EN COURS**

Malgré cette proche échéance, grâce aux multiples actions menées par HoméoFrance (dont le SNMHF assure la vice-présidence), de nombreux parlementaires se sont mobilisés pour écrire au Premier Ministre et à l'actuel Ministre de la Santé pour demander un moratoire de quelques années afin de pouvoir poursuivre sereinement l'évaluation de notre pratique. Le projet de loi de financement de la sécurité sociale PLFSS, voté chaque année par les parlementaires est en cours de discussion. Plusieurs amendements ont été déposés tant à l'assemblée qu'au sénat en ce sens. Nous remercions particulièrement le président d'HoméoFrance, Mr Joel Siccardi, pour son engagement et son action sans relâche auprès des nombreuses personnalités qui sont favorables à notre cause.

Par ailleurs, nous attendons avant la fin de l'année, les conclusions des recours déposés en Conseil d'Etat il y a plusieurs mois par les industriels.

### **LE SNMHF SOUTIENT LA RECHERCHE**

Pour répondre aux critiques des autorités, nous soutenons le collège recherche d'HoméoFrance et la Société Savante pour promouvoir de nouveaux axes de recherche, reprendre d'anciennes études démontrant l'action des hautes dilutions et l'efficacité de l'homéopathie dans un certain nombre de domaines. Il conviendra aussi d'y adjoindre une évaluation de la qualité de vie des patients.

Nous voulons démontrer l'apport et l'intérêt de notre prise en charge en pratique quotidienne de médecine générale. Nous le constatons en particulier actuellement face aux multiples conséquences de la pandémie avec son cortège de symptômes propres à chaque patient.

### **LE SNMHF EST A VOS COTÉS DEPUIS LE DÉBUT DE LA CRISE SANITAIRE**

Depuis le début de cette crise, votre syndicat a toujours été présent sur tous les fronts pour accompagner ses adhérents :

- Sur les modalités des consultations à distance.
- Par la création d'un annuaire des médecins homéopathes pratiquant la téléconsultation (voir sur le site internet du SNMHF).
- Sur les dédommagements financiers pour perte de revenus.

- Par une enquête sur la pratique des médecins homéopathes pendant le confinement (voir Pièce Jointe).

Quoiqu'il adviene en 2021, nous ne baisserons pas les bras. Nous serons à côté de chacun d'entre vous.

**LE SNMHF EST RESOLUMENT TOURNE VERS L'AVENIR**  
**LE SOUTIEN DE TOUS EST INDISPENSABLE**

Notre préoccupation majeure sera le soutien aux jeunes confrères et à la promotion de l'homéopathie auprès des futurs médecins en les encourageant à se former et en continuant à défendre une formation reconnue.

Vous aurez compris que nous avons besoin de chacun d'entre vous. La solidarité intergénérationnelle est essentielle à la survie de l'homéopathie et à sa défense. Nous faisons appel aux nombreux médecins en fin de carrière ou retraités (qui bénéficient de cotisations à taux réduit) pour continuer à nous soutenir. Demain, les millions de patients qui plébiscitent l'homéopathie devront pouvoir trouver des médecins bien formés pour répondre à leur attente.

**Restons unis et solidaires car ce n'est pas la première crise que traverse l'homéopathie. Elle s'est toujours relevée.  
Nous sommes convaincus de sa place indispensable dans une future médecine intégrative, ouverte et plurielle.**

Je vous souhaite une fin d'année sereine et heureuse malgré les difficultés actuelles.

Avec mes salutations cordiales et confraternelles

**Dr Charles BENTZ**  
**Président**